

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 10 mars 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2023-FINANCES-59

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

20 MARS 2023

20 MARS 2023

20 MARS 2023

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

Conseil et Commissions

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

**APPROBATION DE LA TARIFICATION DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (S.U.A.P.S.)**

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-ELE-UPEC-01 en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** le catalogue de la tarification du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (S.U.A.P.S.), présenté en Conseil d'administration et annexé à la présente délibération ;
- VU** l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 23 janvier 2023 portant sur l'objet de la présente délibération.

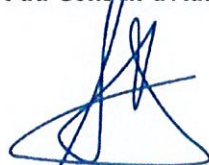
Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE UNIQUE :

D'approuver la tarification du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (S.U.A.P.S.), telle que définie dans les documents annexés à la présente délibération.

Fait à Créteil, le 10 mars 2023

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS- RANDÉ

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 31
MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie

SUAPS

Affaire suivie par :
Virginie LE HENAFF s/c Bruno MANNIER
Direction SUAPS
Ourda HARIR, DEVE

Note d'évolution de la tarification SUAPS

Objet : Projet Evolution de la tarification du SUAPS pour les étudiants - CA du 10 mars 2023

Destinataire : Membres élus du CA

Créteil, le 06/03/2023

Courriel : suaps@u-pec.fr
virginie.le-henaff@u-pec.fr

Contexte

Dans le cadre du développement de l'offre des activités physiques et sportives aux étudiants, le SUAPS propose de faire évoluer la tarification de certaines activités dites « onéreuses », les activités généralistes étant gratuites et prises en charge par la contribution CVEC.

Il s'agit ici de présenter des évolutions sur 3 types d'activités aux étudiants :

- Tarification des activités de loisirs
- Tarification des stages « nature »
- Participation au financement du brevet de sauveteur aquatique – BNSSA

1. Proposition de gratuité des activités loisirs dites onéreuses

Dans le contexte d'après-covid et de désengagement d'un grand nombre d'étudiants de la pratique physique, nous souhaitons soutenir et maintenir une gratuité pour l'ensemble de nos activités de loisirs. Qu'elles soient ponctuelles, perlées ou continues, il nous paraît utile et nécessaire de proposer l'ensemble des activités de notre offre, y compris les activités dites onéreuses, gratuitement.

Ainsi, nos étudiants peuvent découvrir, pratiquer, s'adonner à une large offre de pratiques physiques et sportives, que ces activités soient onéreuses ou non. Nous souhaiterions que cette activité puisse se démocratiser et que les étudiants, même en difficulté financière, puissent continuer d'accéder à ces activités dites onéreuses.

Tarifs Etudiants	Tarifs (annuels)
Activités physiques et sportives généralistes	
Etudiants UPEC (redevables ou non de la CVEC)	GRATUIT Carte étudiante UPEC de l'année en cours
Activités onéreuses	
Equitation	Gratuit à la rentrée 23/24
Golf	Gratuit à la rentrée 23/24

2. Proposition de nouvelles activités : les stages « nature »

L'ambition de la création de ces nouveaux stages « nature » est triple (cf. *présentation stage « Voir la mer »*) :

- Politique : engager notre université encore plus sur une ouverture au monde et mener nos étudiants à réussir, découvrir et s'épanouir
- Sportif : finaliser un projet de formation par une expérience authentique
- Humaniste : rencontrer, partager, s'engager, s'enrichir

Nous souhaitons proposer des stages « nature » avec une participation étudiante à un prix raisonnable ; ainsi, leur offrir un cadre dans lequel ils peuvent finaliser leurs apprentissages dans un autre contexte. L'objectif de cette demande de tarification est de réussir à lier une certaine maîtrise budgétaire pour notre service avec un engagement étudiant acceptable.

Il semble pertinent de proposer **un pourcentage** de prise en charge plutôt qu'un prix plancher afin de permettre d'avoir une règle commune adaptable à chaque stage. Et de faire une distinction entre les étudiants boursiers et non boursiers.

En effet, un premier stage « Voir la mer », véritable point d'ancrage, serait suivi par d'autres propositions de projets nature si l'expérience est concluante.

Exemple de tarification pour le stage « Voir la mer » : (tableau issu du power point)

Poste	Montant	Coût étudiant
Transport	2400 €	100 €
Hébergement	1360 €	56,6 €
Restauration	1680 €	70 €
Activité	980 €	40,8 €
	6420 €	267,5 €

Exemple de tarification en pourcentage pour le stage « Voir la mer »

Stage Nature	
Etudiant boursier	15% du coût du stage Soit ici 40 euros
Etudiant non boursier	30% du coût du stage Soit ici 80 euros

A noter également qu'il est proposé de **fixer un seuil minimal de 50% de l'effectif global** envisagé en dessous duquel le stage ne pourrait se tenir.

3. Participation au financement de la passation du diplôme de sauveteur aquatique

Le SUAPS a été alerté lors d'une réunion avec les directeurs de l'île de loisirs de Créteil sur le manque de sauveteurs aquatiques BNSSA (brevet national) formés pour surveiller les lieux de baignade dans le Val de Marne. Cette information rejoint une demande d'étudiants désireux de passer ce brevet national. Ce point faisait partie des projets que le service souhaitait porter à la rentrée universitaire 2023 mais vue l'urgence de la demande territoriale, le calendrier s'active plus vite que prévu.

Il serait possible, selon les contacts obtenus, d'organiser des sessions dès cette fin d'année universitaire (mai - juin) afin de former les surveillants de baignade notamment de l'île de loisirs de Créteil et répondre ainsi au besoin crucial de surveillance sur les plans d'eau cet été.

Proposition :

Nous souhaiterions que l'UPEC puisse s'engager dans ce besoin local et faciliter financièrement l'accès à la validation de ce brevet pour les étudiants (environ 800 euros).

Ainsi, pour valoriser l'engagement de nos étudiants en lien avec une demande forte du territoire, le SUAPS propose une prise en charge par la CVEC à hauteur de :

- **10 à 15 % du prix** à condition que l'étudiant soit présent sur l'ensemble de la formation (sans contrainte d'obtention)
- **20 à 25% du prix** si l'étudiant est engagé dans le Val de Marne en tant que sauveteur aquatique pendant une durée d'au moins 31 jours dans l'année civile suite à son obtention.

Le coût de la formation pour l'étudiant serait donc le suivant :

Etudiant boursier	85% du coût du stage
	75% si engagé dans Val de Marne
Etudiant boursier	90% du coût du stage
	80% si engagé dans Val de Marne

Cette proposition permettrait d'engager notre université tout à la fois sur une cause nationale et sur son territoire local. Celui-ci valorise l'engagement de nos étudiants et favorise le lien étroit qui peut être créé avec les structures avoisinantes.

SYNTHESE DES PROPOSITIONS

TARIFS Etudiants	Tarifs (annuels)
Activités physiques et sportives généralistes	
Etudiants UPEC (redevables ou non de la CVEC)	GRATUIT Carte étudiante UPEC de l'année en cours
Activités onéreuses	
Equitation	Gratuit à partir de la rentrée 23/24
Golf	Gratuit à partir de la rentrée 23/24
Stage Nature	
Etudiant boursier	15% du coût du stage
Etudiant non boursier	30% du coût du stage
Participation à des formations Diplôme de sauveteur aquatique	
Etudiant boursier	85% du coût du stage
	75% si engagé dans Val de Marne
Etudiant non boursier	90% du coût du stage
	80% si engagé dans Val de Marne

Point d'attention :

A noter que ces propositions ont été précédemment présentées aux VPs Formation et au VP Etudiant qui l'ont accueilli très favorablement.

Compte tenu des contraintes calendaires pour la mise en place de nouvelles activités, ce projet d'évolution est soumis directement aux élus du Conseil d'administration mais fera bien l'objet d'une présentation en CFVU pour information.

SUAPS



Evolution tarification



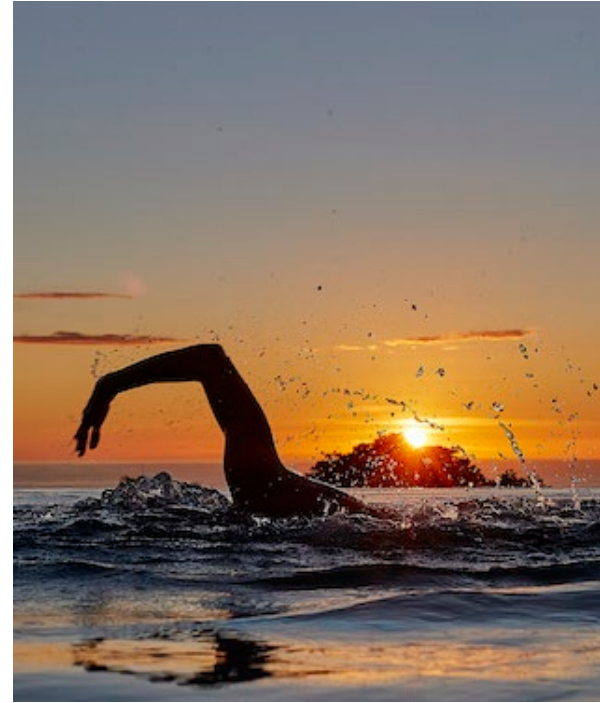
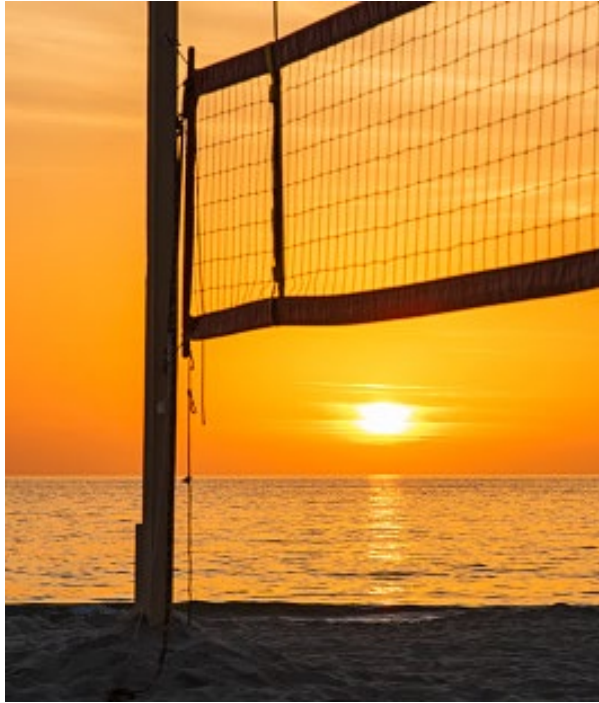
SUAPS



Activités du SUAPS

SUAPS

Stage « Voir la mer »



Stage Nature

Une ambition à 3 niveaux

Une université
ouverte sur
l'extérieur

Un projet de
formation finalisé
par une
expérience
authentique

Une politique
tournée vers la
rencontre et le
partage

Un ancrage politique

Une université
ouverte sur
l'extérieur

1

**UNE UNIVERSITÉ ENGAGÉE
POUR LA REUSSITE DE SES ETUDIANTS**

2

**UNE UNIVERSITÉ ACTRICE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DU PARTAGE**

3

**UNE COMMUNAUTÉ OUVERTE AU MONDE
INCLUSIVE, DECLOISONNEE, EN RELATION AU MONDE**

Un ancrage sportif



UNE PRATIQUE SECURITAIRE



Du « savoir nager » aux activités aquatiques en milieu naturel



UNE PRATIQUE COMPETITIVE

De l'entraînement en gymnase au tournoi de beach-volley



UNE PRATIQUE NATURELLE

De la relaxation contre le stress au retour à la nature

Un projet de
formation finalisé
par une
expérience
authentique

Un ancrage humaniste

Une politique
tournée vers la
rencontre et le
partage



**UN PARTAGE D'EXPERIENCE
POUR UNE DECOUVERTE DE NOUVELLES ACTIVITES**



**UNE RENCONTRE
AU TRAVERS LES VALEURS SPORTIVES**



**DES ECHANGES
POUR S'ENRICHIR ET SE CULTIVER**



Stage Nature

Une organisation

Collective et par spécialité

Planning



des



Activités



Lundi



Arrivée
12h
Installation

Mardi



Char à voile

Initiation
paddle



Mercredi



Initiation
Yoga



Beach
volley



Baignade



Baignade



Randonnée
découverte

Briefing

LIBRE

Soirée jeux
de société



Retour
20h



Stage Nature



Un budget

Poste	Montant	Coût étudiant
Transport	2400 €	100 €
Hébergement	1360 €	56,6 €
Restauration	1680 €	70 €
Activité	980 €	40,8 €
	6420 €	267,5 €



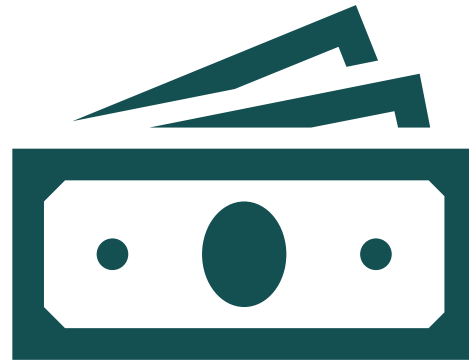
Stage Nature

Une politique

Participation
financière

VS

Gratuité



Pour un engagement étudiant
et une maîtrise budgétaire





Stage Nature

Un choix

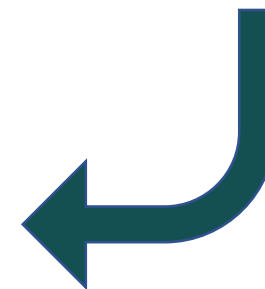
Prix plancher

VS

Pourcentage



Règle commune
adaptée à chaque projet





Stage Nature



Une proposition



15%



85%

SUAPS

Merci pour votre attention



SUAPS



Tarification pour les activités onéreuses



SUAPS



Cours
personnel

Cours UE

Cours loisir

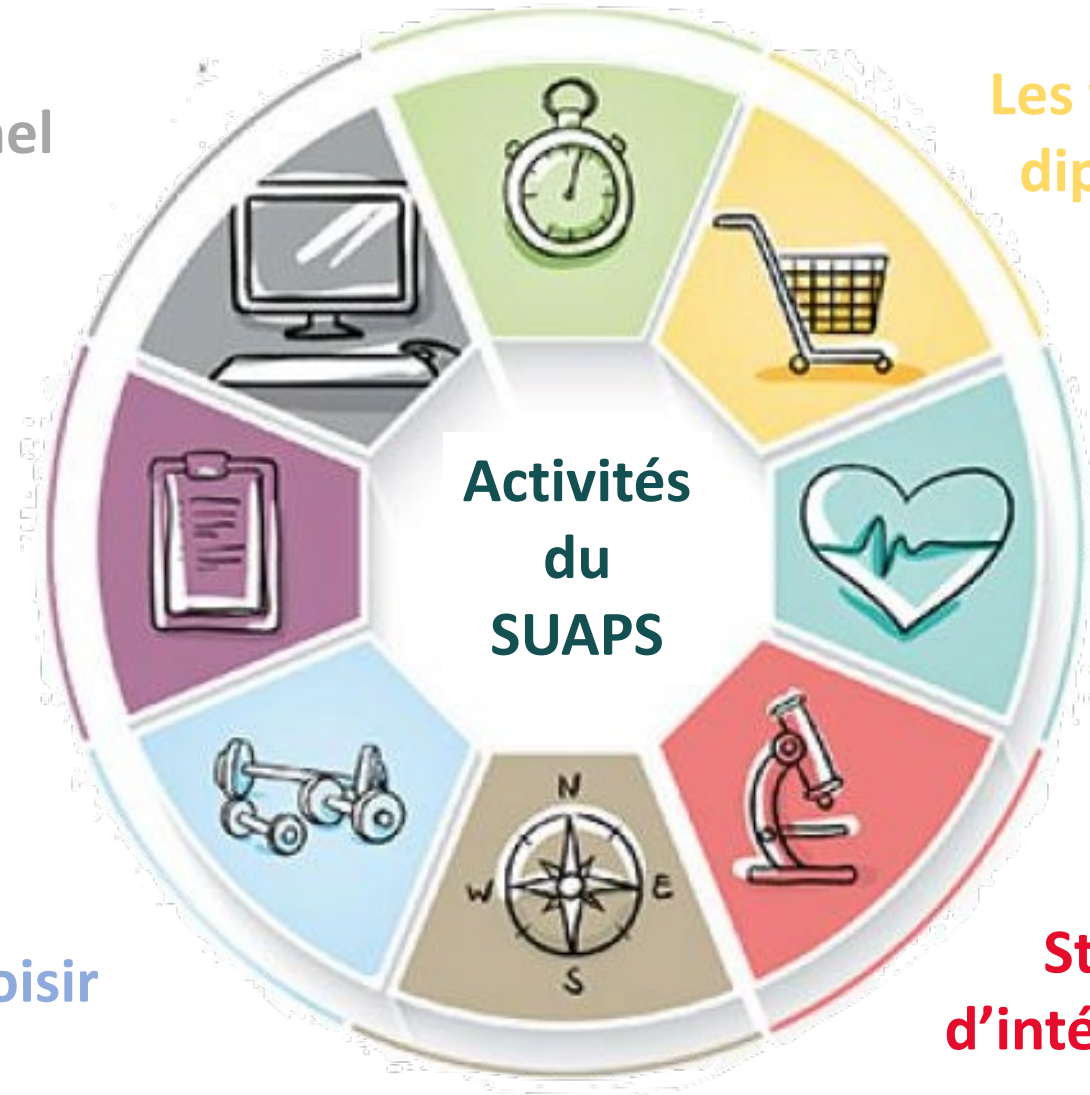
Les grands
événements

Les formations
diplômantes

Nuits du
SUAPS

Stage
d'intégration

Stage Nature





Zoom sur les enjeux sécuritaires



CONSTAT

Une 20aine d'étudiants
non nageur / an



Une peur phobique

Des réflexes
dangereux



2022 une priorité nationale

DIPLOME

Test du savoir nager

25m

50m



ACCES POUR LA 1^{ère} FOIS
AUX ACTIVITES
AQUATIQUES

STAGE



Kayak / Paddle
→ base de loisir



Stage mer
→ Regnéville